

Élections CAP/CCP 2022

SUD archi conforté au courrier/colis en Loire-Atlantique et en Vendée ! Des résultats qui amènent tout de même à réfléchir...

Les élections professionnelles de fin 2022 ont permis d'élire les représentant.es du personnel qui siègeront dans les conseils de discipline et commissions de réformes (CAP/CCP). Se déroulant en pleine « peak période », avec une complexification de la procédure de vote, le scrutin est d'abord marqué par l'abstention, + de 25% supérieure aux élections quasi équivalentes de 2018. Avec 43,68 % de collègues qui se sont exprimés dans le 44/85 (sur + de 3 000 agents), c'est un véritable désaveu pour les organisations syndicales.

Certes, peak période, trop crevé pour voter. Certes, procédure de vote et communication de la boîte – volontairement ? - foireuses. Certes, les calendriers de fin d'année rallongent le temps de la journée. Mais nous devons tirer des enseignements de cette trop faible participation. Le « dédagisme », cette défiance envers ce qui ressemble plus ou moins à une institution, mouvement incarné par les Gilets Jaunes, semble avoir touché aussi les élections syndicales.

Pour SUD, il est hors de question d'être emporté dans ce courant antisystème, alors que nous nous sommes créés précisément pour combattre les systèmes établis, corrompus, éloignés des problèmes concrets des travailleuses et travailleurs. Notre priorité, dans les 18 mois qui viennent, est d'obtenir le plus possible la confiance des postières et postiers que nous défendons. Un.e représentant.e du personnel que le personnel ne souhaite pas voir le représenter devrait s'interroger...

Au national, des nouveautés

Sur tout le territoire national, dans tous les métiers postaux confondus (BSCC, BGPN, La Banque Postale, DCN, DOT Colis), sur 170 000 postières et postiers, 84 600 se sont exprimés et ont rebattu les cartes (voir ci-dessous).

Les 4 syndicats historiquement implantés sont en baisse, particulièrement les deux dits « de lutte », la CGT et SUD. Même les syndicats réformistes CFDT et FO sont égratignés. C'est l'UNSA et la CGC qui font clairement une percée. Nous les saluons, bien que nous sommes résolument opposés à leur

orientation d'accompagnement de la stratégie postale. Ceci posé, SUD et la CGT, syndicats d'opposition à la stratégie, ne pèsent plus que 40% des voix exprimées, et SUD seul, syndicat combattif, 17%. Est-ce le plafond pour une ligne de rupture avec le capitalisme postal, pour une augmentation forte des salaires, pour la fin des emplois précaires et activités sous-traitées, pour un service public désintéressé du profit, pour l'arrêt des réorganisations ? devra-t-on davantage réfléchir unitairement, pourquoi pas par des alliances électorales ? Reste-t-il des marges importantes de progression,

	CFDT F3C		CFE-CGC/CFTC		CGT FAPT		FO COM		SUD PTT		UNSA POSTES	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
CAPL	7 203	24,19%	2 855	9,59%	6 871	23,08%	5 809	19,51%	5 203	17,47%	1 553	5,22%
CCPL	13 567	24,75%	4 101	7,48%	12 234	22,31%	10 622	19,37%	9 271	16,91%	3 662	6,68%
Total	20 770	24,55%	6 956	8,22%	19 105	22,58%	16 431	19,42%	14 474	17,11%	5 215	6,16%

Sud⁸⁵_{ptt44}

Loire Atlantique Vendée

50 Bd de la Liberté 44100 Nantes

Tél : 02 51 80 66 80 - sudposte44@orange.fr

dans les territoires et métiers où nous sommes insuffisamment implantés ? Pour cette dernière question, à n'en pas douter, au vu des résultats locaux dans la BSCC dans le 44/85. Dernière explication : l'abstention importante des grades I et II profite au syndicalisme réformiste. Les plus hauts gradés à La Poste participent fortement aux

scrutins, et ils ne votent pas SUD, c'est le moins qu'on puisse dire, il suffit de voir la progression de la CGC. Donc, les collègues, vous pouvez reprendre le contrôle sur votre métier en votant, la prochaine fois, pour les syndicats qui vous défendent au quotidien !

Résultats BSCC 44/85 : Merci et... la vache !

Comme vous le voyez dans les tableaux ci-dessous, les 43,68 % de collègues qui se sont exprimés nous ont porté haut. Vous êtes quasi 1 SUR 2 à avoir voté SUD dans les grades I et II ! Et même dans la seule classe cadre que nous avons pu monter sur les 4 existantes (en bleu les listes non montées), vous nous avez placé en tête des suffrages !

Comme écrit en première partie de tract, nous prenons notre part de l'échec de la participation et nous ferons tout pour y remédier. Mais les résultats locaux BSCC 44/85 envoient deux messages clairs :

Pour la direction : les collègues dans leur grande majorité rejettent la politique de réduction des coûts, de précarité, de salaires trop bas, de charges

de travail mal évaluées. Nous continuerons de porter avec elles et eux, ces combats contre la gouvernance locale, des alternatives fortes à cette stratégie, en passant notamment par l'élaboration d'analyses et la construction de rapport de force.

Pour les autres syndicats : ce sont nos visites et prises de paroles régulières, nos tracts locaux et notre combativité à chaque étape des réorg' que subissent les collègues qui sont reconnus dans ces résultats. Rejoignez-nous unitairement dans la volonté d'être présent au maximum dans les centres postaux, d'informer les collègues et de surtout revendiquer ! Notre devoir est d'organiser nos collègues, de défendre chaque attaque contre le collectif, chaque situation individuelle.

	CFDT F3C	CFE-CGC/CFTC	CFTC	CGT FAPT	FO COM	SUD PTT	UNSA POSTES
CAP Classe 1	5,51%			31,50%	17,32%	42,52%	3,15%
CAP Classe 2	9,03%			22,92%	13,19%	48,61%	6,25%
CAP Classe 3	37,31%	17,91%		16,42%	28,36%		
CAP Classe 4	46,94%	20,41%		10,20%	18,37%		4,08%
CCP Classe 1	7,18%		2,23%	28,96%	11,90%	47,77%	2,48%
CCP Classe 2	10,58%			21,69%	12,70%	50,79%	4,23%
CCP Classe 3	26,76%	11,27%			19,72%	30,99%	11,27%
CCP Classe 4	64,10%	25,64%		0,00%	7,69%		2,56%

Après, le déluge ?

Les prochaines échéances électorales, sauf retournement inespéré de situation sociale en France, verront la mise en place à La Poste des CSE (Comités Sociaux Economiques), instance représentative du personnel unique qui fusionnera les Comités Techniques, CHSCT et COGAS (activités sociales). Pour le dire autrement, dans les CSE, on parlera de tout, des réorg', des pneus pour la neige et des tickets restau ! Ces CSE, créés par Ordonnance par Macron en 2017 (en même temps que les CDI intérim) risquent d'accaparer les syndicalistes de lutte pour les éloigner des lieux de travail, pour les « professionnaliser ».

Nous refusons de basculer dans cette entremise. Voilà pourquoi nous avons assigné La Poste et les autres syndicats au tribunal, pour éviter des négociations sur les CSE avant que les décrets parlementaires ne les autorisent. À peine l'assignation tombait que les décrets sortaient du chapeau, la majorité relative au Parlement pondant un projet de loi qui passera comme une lettre en J+1 à La Poste. Nous ne nous résignons pas contre ces CSE, véritable régression pour les résistances syndicales.

Comptez sur SUD pour ne jamais rien lâcher !